

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1455 DU 16 OCTOBRE 1964:

n° 1455

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 novembre 1964

Numéro JO

n° 10 du 01/11/1964

Date du numéro

1 novembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-major d'infanterie de Marine Lobeau (Edouard), débarqué à Djibouti le 7 octobre 1964, est mis à la disposition du Commandant du Cercle d'Obock pour assumer les fonctions d'agent spécial en remplacement du sergent Poggi (Ange), rapatriable. Ce sous-officier prendra ses fonctions à compter du 10 novembre 1964.